



Comité d'Évaluation de la Transition Sociale Écologique



Estimer la qualité écologique autrement : un indicateur issu de la délibération citoyenne et du dialogue scientifique

Contribution du CDD à l'élaboration de l'indicateur de qualité écologique des territoires (Leqi-norm / EMIQATEN)

Novembre 2025



AVANT PROPOS

Estimer ensemble la mesure écologique du territoire

À la fin de l'année 2023, le Comité d'évaluation de la transition sociale et écologique (CETSE) s'est retrouvé face à un défi de taille : reprendre l'héritage du CETE et ouvrir un nouveau chapitre, celui de l'évaluation de l'utilité sociétale des politiques de transition. Très vite, une évidence s'est imposée : une évaluation pertinente exige des outils intégrés, couvrant plusieurs thématiques et dimensions, afin de rendre compte de la complexité des transformations en cours.

C'est dans cette recherche d'un cadre plus riche et plus sensible aux dynamiques territoriales qu'ont été repérés les travaux consacrés à un indicateur de bien-être territorial, conçu par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole et issu d'une recherche universitaire dirigée par l'économiste Florence Jany-Catrice. Cette découverte n'a pas seulement apporté une méthode : elle a ouvert une rencontre intellectuelle, une manière nouvelle d'aborder la mesure, qui a fait émerger l'envie et la nécessité d'avancer ensemble.

De cette convergence est né un partenariat fécond entre le CDD et la chaire EQAM de l'Université de Rouen Normandie. Pendant onze mois, une expérience inédite s'est déployée : produire de la connaissance autrement, en mêlant expertise académique, expérience citoyenne, ancrage territorial et exigences démocratiques. Cette collaboration a donné naissance au LEQI-Norm, un indicateur conçu pour éclairer l'action publique, nourrir le débat et renforcer la capacité collective à piloter la transition écologique.

Aujourd'hui, le CDD souhaite s'appuyer sur cet outil pour enrichir l'évaluation du futur plan d'action Air Énergie Climat de la Métropole. Mais au-delà de l'indicateur, c'est la démarche elle-même qui fait sens : une démarche où la recherche et la participation citoyenne avancent de concert, où la mesure devient un langage commun, un support de compréhension partagée, un levier pour construire l'écologie comme un projet collectif, un espace où la délibération citoyenne trouve toute sa place.

Ce rapport témoigne de cette ambition : mesurer pour mieux agir, comprendre pour mieux transformer, co-construire pour mieux décider.

Pour découvrir l'intégralité du travail réalisé et de ses résultats, vous êtes invités à consulter le rapport complet et détaillé de la chaire EQAM disponible en téléchargement sur la [page dédiée](#).

Le présent document propose une synthèse, du point de vue du Conseil de Développement Durable.

REMERCIEMENTS

Le Conseil de Développement Durable tient à remercier chaleureusement Florence Jany-Catrice pour avoir permis au CDD de participer à cette expérience nouvelle et particulièrement enrichissante.

Les remerciements s'adressent à toute l'équipe de la chaire EQAM qui s'est pleinement investie dans l'exercice de co-construction et d'intelligence collective:

- Florence Jany-Catrice - Titulaire de la chaire EQAM, Professeure à l'Université de Rouen Normandie,
- Titouan Bouhier - Assistant de recherche de la chaire EQAM,
- Damian Pagueguy - Assistant de recherche de la chaire EQAM,
- Théo Juppin Doctorant en économie,
- Angélique Chassy - Enseignante-Chercheuse à l'EM Normandie.

La qualité du partenariat, l'écoute, le respect et la prise en compte constante de la parole des membres ont été exemplaires.

Le CDD tient également à remercier les équipes de la Métropole qui se sont saisies de ces travaux et ont contribué à leur mise en perspective opérationnelle.

SOMMAIRE

1

CONTEXTE

2

LES MODALITÉS DE COLLABORATION ET
D'ÉLABORATION

3

LES RESULTATS OBTENUS

4

BILAN

LE CONTEXTE

Un besoin d'outillage pour le CDD

Engagé depuis 2019 dans la dynamique territoriale de la COP21 locale, le CDD – via le CETE puis le CETSE – a été missionné par la Métropole pour contribuer à l'évaluation des politiques de transition sociale et écologique. Cette mission a été réaffirmée en 2025 avec la signature de l'Accord de Rouen pour le climat #2.

Pour mener à bien cette évaluation, le CETSE avait besoin d'outils capables d'appréhender **l'utilité sociétale** des politiques publiques, entendue comme leur capacité à améliorer le bien-être collectif et l'intérêt général. Les indicateurs existants ne permettaient pas de **couvrir l'ensemble des dimensions** nécessaires à cette approche systémique.

Le projet EMIQATEN offrait ainsi une opportunité unique : découvrir une méthodologie innovante, initier un partenariat scientifique inédit et disposer d'un outil spécifiquement adapté au territoire.

La recherche d'un espace d'expérimentation pour la chaire EQAM

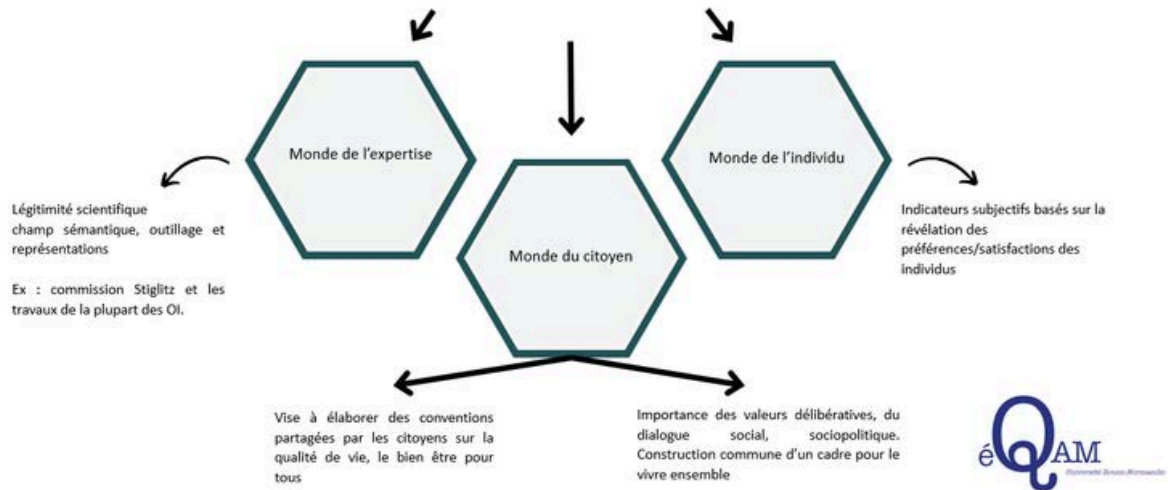
La chaire d'excellence EQAM, Économie de la QuAlité et ses Mesures, s'inscrit dans une réflexion théorique et pratique sur la manière de conceptualiser et mesurer la qualité dans les économies développées. Elle s'attache à déconstruire les représentations dominantes portées par les indicateurs macroéconomiques classiques, souvent centrés sur la croissance ou la performance économique, et à proposer des alternatives capables de mieux saisir les réalités sociales, environnementales et territoriales.

Or, malgré l'urgence écologique, la chaire constate un **manque notable de travaux permettant de donner un sens précis et opérationnel à la notion de qualité écologique**. Mesurer l'écologie ne va pas de soi : cela suppose de définir ce que l'on entend par « qualité », de convenir collectivement de ce qui doit être mesuré, puis d'estimer ces éléments à partir de données souvent hétérogènes, incomplètes ou difficiles d'accès. Les territoires, devenus des « briques de base » de l'action écologique, sont confrontés à des pressions environnementales croissantes et à des inégalités territoriales marquées, ce qui renforce la nécessité d'un cadre de mesure adapté.

Dans ce contexte, la chaire EQAM cherchait un **terrain d'expérimentation** permettant de tester une méthodologie innovante, fondée sur la délibération et la pluralité des savoirs. La rencontre avec le CDD a offert un espace idéal pour mettre en œuvre ce parti pris méthodologique, articulé autour de trois principes structurants :

► La pluralité des savoirs et des légitimités

La chaire EQAM défend l'idée que la qualité écologique ne peut être définie par la seule expertise scientifique. Elle doit articuler trois mondes :



Ce triptyque permet de répondre à une question fondamentale : qui décide de ce qui compte dans la mesure écologique d'un territoire ?

Il reconnaît que la mesure est un acte politique, qui nécessite débat, arbitrage et transparence.

► La prise en compte des défis méthodologiques majeurs

La chaire EQAM assume plusieurs choix forts :

- un **indicateur non monétaire**, pour éviter toute réduction économique de l'écologie ;
- **des variables socio-physiques et biologiques**, sélectionnées pour refléter la complexité des écosystèmes et des interactions humaines ;
- **une gestion raisonnée de la complexité**, en limitant le nombre de variables tout en conservant leur pertinence ;
- **une attention aux échelles**, car les données disponibles ne sont pas homogènes entre le niveau national, régional ou intercommunal.

Ces choix permettent de construire un indicateur qui ne simplifie pas à outrance la réalité écologique, mais qui reste utilisable par les acteurs publics.

► Une démarche de co-construction structurée

L'indicateur ne devait pas être un outil « hors sol ». La chaire EQAM a donc conçu un processus délibératif en plusieurs séquences permettant d'associer étroitement les acteurs du territoire.

La rencontre avec le CDD a permis d'ouvrir un nouveau terrain d'expérimentation à l'échelle intercommunale, donnant naissance au projet **EMIQATEN** (**É**laboration et **M**ise en débat d'un **I**ndicateur de **Q**ualité **É**cologique des **T**erritoires **N**ormands).

LES MODALITES DE COLLABORATION ET D'ELABORATION

Un groupe de délibération dédié

Un groupe dédié a été spécifiquement constitué au sein du CDD pour couvrir la multidimensionnalité des enjeux socio-écologiques et garantir une diversité socio-économique. Majoritairement composé de membres du CETSE, le groupe délibératif rassemblait des associations, des acteurs économiques, des experts, des citoyens et une élue. La liste détaillée des membres figure en annexe.

Une double co-construction

La démarche d'élaboration de cet indicateur repose sur un principe central : la double co-construction, à la fois du protocole et des contenus. Cette approche constitue l'un des fondements méthodologiques du projet EMIQATEN et explique sa singularité scientifique autant que sa légitimité démocratique.

► Co-construction du protocole

Le protocole de travail (c'est-à-dire l'organisation des séquences, les formats d'ateliers, les outils, le rythme des échanges et les modalités de restitution) élaboré en partenariat étroit entre la chaire EQAM et le Service Participation et Citoyenneté, a permis :

- d'adapter la démarche aux réalités territoriales et aux attentes des participants ;
- de garantir un cadre de dialogue inclusif ;
- de rendre accessibles des enjeux complexes grâce à la progressivité des séquences ;
- de favoriser l'émergence d'une culture commune de la mesure écologique.

Cette démarche a été essentielle car elle a permis de constituer une véritable communauté d'enquête, fondée sur l'apprentissage mutuel, la réflexivité et la coopération.

► Co-construction des contenus: définir ensemble de ce qui compte

La co-construction du contenu même de l'indicateur (ses dimensions, ses variables, ses pondérations et ses cibles) s'appuie sur un processus délibératif permanent.

En répondant à la question « qui décide de ce qui compte ? », la démarche articule expertise scientifique, expérience vécue et valeurs citoyennes.

Cette double co-construction permet de garantir un indicateur :

- **scientifiquement solide,**
- **socialement légitime,**
- **politiquement appropriable et opérationnel.**

Le projet EMIQATEN montre ainsi qu'une mesure écologique peut devenir à la fois outil d'analyse, support de débat et levier de transformation territoriale.

Un processus en six étapes

La démarche participative s'est déroulée sur une période de onze mois, de janvier à novembre 2025, à travers six séquences successives :



Source : Chaire EQAM, 2025

► Définition de la qualité écologique d'un territoire

Les membres ont d'abord dû se mettre d'accord sur une définition commune de la qualité écologique d'un territoire.

« Un territoire de qualité écologique est un territoire qui permet la pleine satisfaction des besoins et un équilibre dans son environnement naturel de l'ensemble du vivant, humains compris. »

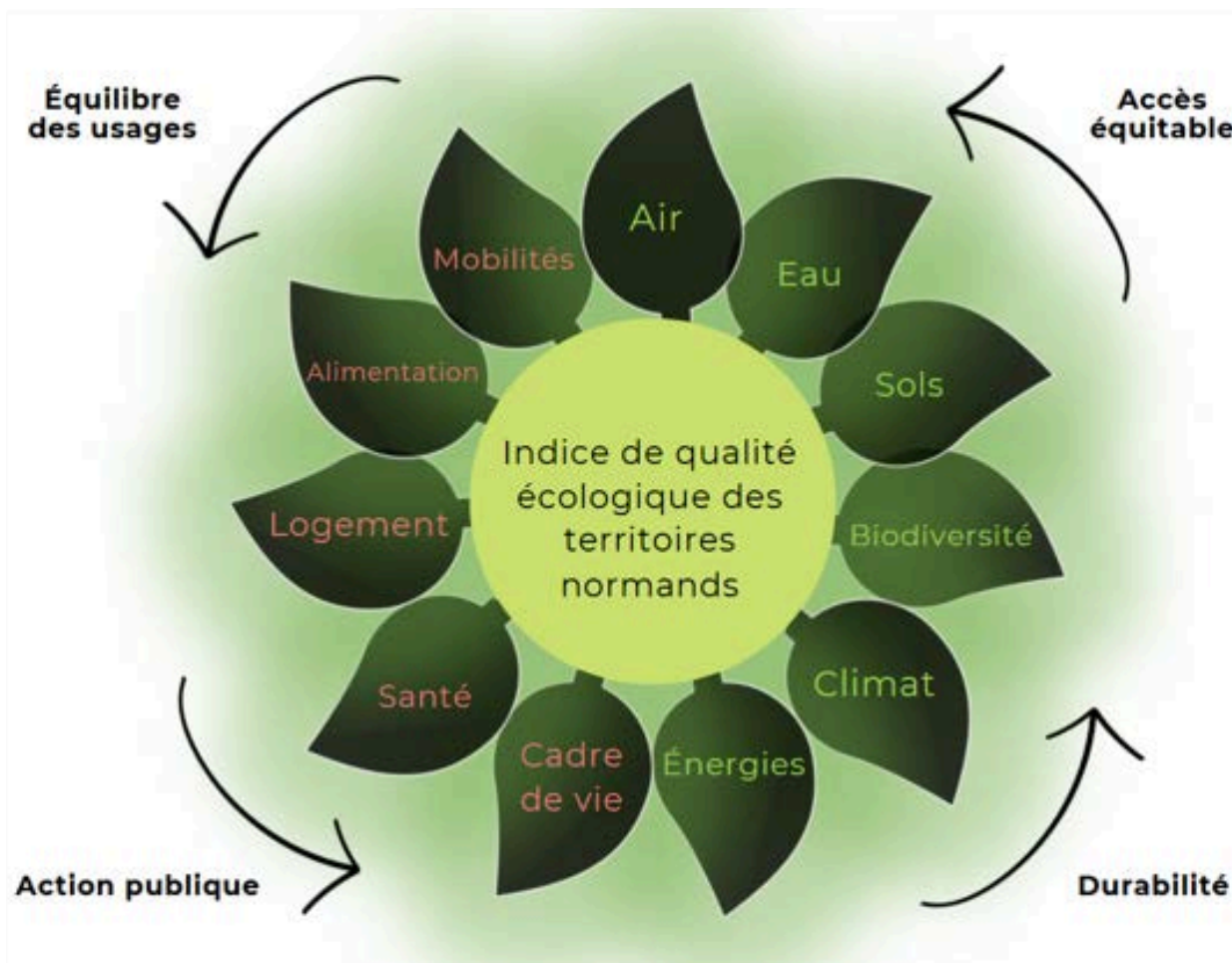
► Identification des dimensions pertinentes

Les participants ont ensuite défini ce qui constitue cette qualité écologique. Des compromis ont été trouvés rapidement, de manière quasi consensuelle, pour aboutir à un ensemble de dimensions:

- 5 dimensions écosystémiques : eau, air, sols, biodiversité, climat ;
- 5 dimensions anthropiques : alimentation, logement, mobilités, santé, cadre de vie ;
- 1 dimension d'interface : l'énergie ;
- 4 perspectives transversales : action publique, équilibre des usages, accès équitable, durabilité.



Temps de débat lors de la séance du 20 janvier 2025



Restitution graphique des dimensions définies lors de la séance du 20 janvier 2025

► Choix et hiérarchisation des variables pour incarner les dimensions

Les membres ont rédigé pour chaque dimension des variables simples, courtes et compréhensibles par tous. Chaque dimension a donné lieu à un nombre élevé de propositions, signe de la créativité du groupe et de la pluralité des façons d'appréhender la « qualité écologique ».

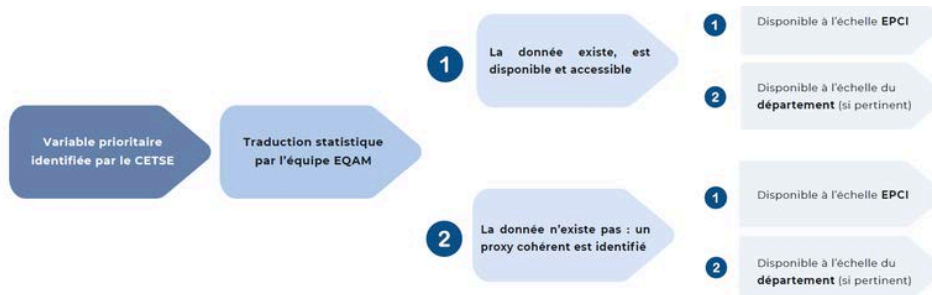
Fiche de restitution des variables de la dimension ENERGIE

CONSIGNES	CONSIGNES	CONSIGNES	CONSIGNES	CONSIGNES
GROUPE VIOLET	GROUPE JAUNE	GROUPE ROUGE	GROUPE BLEU	GROUPE VERT
VARIABLES VALIDÉES COLLECTIVEMENT	VARIABLES VALIDÉES COLLECTIVEMENT	VARIABLES VALIDÉES COLLECTIVEMENT	VARIABLES VALIDÉES COLLECTIVEMENT	VARIABLES VALIDÉES COLLECTIVEMENT
VARIABLES NON VALIDÉES COLLECTIVEMENT	VARIABLES NON VALIDÉES COLLECTIVEMENT	VARIABLES NON VALIDÉES COLLECTIVEMENT	VARIABLES NON VALIDÉES COLLECTIVEMENT	VARIABLES NON VALIDÉES COLLECTIVEMENT
VARIABLES A PRECISER COLLECTIVEMENT	VARIABLES A PRECISER	VARIABLES A PRECISER	VARIABLES A PRECISER	VARIABLES A PRECISER
NOUVELLES PROPOSITIONS	NOUVELLES PROPOSITIONS	NOUVELLES PROPOSITIONS	NOUVELLES PROPOSITIONS	NOUVELLES PROPOSITIONS

Exemple de support de restitution de la séance du 3 février 2025

► Validation de la traduction statistique des variables

L'équipe de recherche a ensuite proposé une traduction statistique la plus fidèle possible aux variables définies. Les membres ont largement débattu pour valider, modifier ou supprimer certaines propositions



Source : Jany-Catrice, Bouhier, Delefosse

Cadre de vie

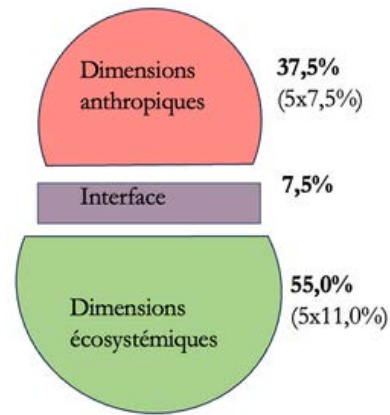
Concertation EMIQATEN - étape 4
[2 juin 2025]

Variable proposée par le CETSE	Traduction statistique	Variable retenue (dont proxy)	Objectif	Votes avec pastille de couleur	Justification de la pastille rouge
Nombre de m ² de zones végétalisées par habitant	Surface d'espaces verts par habitant (dans un rayon de 1 km)	Part de la surface du territoire occupé par les écosystèmes peu anthropisés, par habitant (%) Echelle: EPCI Source: Nature France, Corine Land Cover, 2018.			Il existe aussi des mesures d'IR pour obtenir la surface végétalisée sur la France. Pourquoi n'est-ce pas la qualité des espaces verts (ex: cultures) ?
Nombre d'habitants exposés durant plusieurs heures à un bruit	Nombre d'habitants exposés au bruit routier, ferroviaire et aérien	Nombre de personnes exposées au bruit (> 55dB) des infrastructures routières et ferroviaires non-convoies sur une journée entière (Jours: jour et nuit) Echelle: EPCI Source: ORFME, 2022			Attends à l'écoute de l'audience regardant pourquoi n'est-ce pas la qualité de ce type de bruit ? Pourquoi non convoies ? (les autoroutes ne sont pas pris en compte) Compte-t-on les avions qui passent ?

Exemple de support de restitution de la séance du 2 juin 2025

► Pondération et fixation de cibles

La construction d'un indicateur composite nécessite d'établir une moyenne, et donc de recourir à des pondérations. Toutes les dimensions n'ayant pas la même importance, la pondération permet d'attribuer à chacune un poids relatif différent selon son rôle estimé dans la qualité écologique des territoires.



Résultats après délibération collective de la pondération des dimensions lors de la séance du 15 septembre 2025.

source: Jany-Catrice, Bouhier, Delefosse Rapport Leqi vol 3 p 48

La mise en discussion a été particulièrement riche et a permis de mettre en lumière les désaccords collectifs à partir d'une première visualisation des préférences individuelles.



Il en a été de même pour la définition des bornes minimales et maximales des variables, sous forme d'objectifs fixés à l'horizon 2035 et 2050 pour chacune des onze dimensions.

Séance du 15 septembre 2025

Fiche de restitution des seuils de la dimension CADRE DE VIE

Variable	Objectif de la variable	Seuil préconisé en 2035	Seuil préconisé en 2050
Part de la surface du territoire occupé par les écosystèmes peu anthropisés, par habitant (%)	Augmentation	Double Notre Taux d'ici 2035 de 0,18 à 0,36	2030 → 0,5 2045 → 0,75 2050 → 1
Taux de décès en excès pendant les périodes de canicule (pour 100 000 habitants)	Diminution	Être à 0% de surmortalité pendant les périodes de canicule	de 2035 à 2050 rester au seuil à 0%
Nombre de personnes exposées au bruit (> 55dB) des infrastructures routières et ferroviaires non concédés sur une journée entière (Lden : jour et nuit)	Diminution	- 5000 habitant exposé au bruit - Être au niveau de Nantes - 5000 bruit Ferroviaires	Attente 0% de personnes soumis à 55dB Routes et Ferroviaires.

Exemple de support de restitution de la séance du 15 septembre 2025

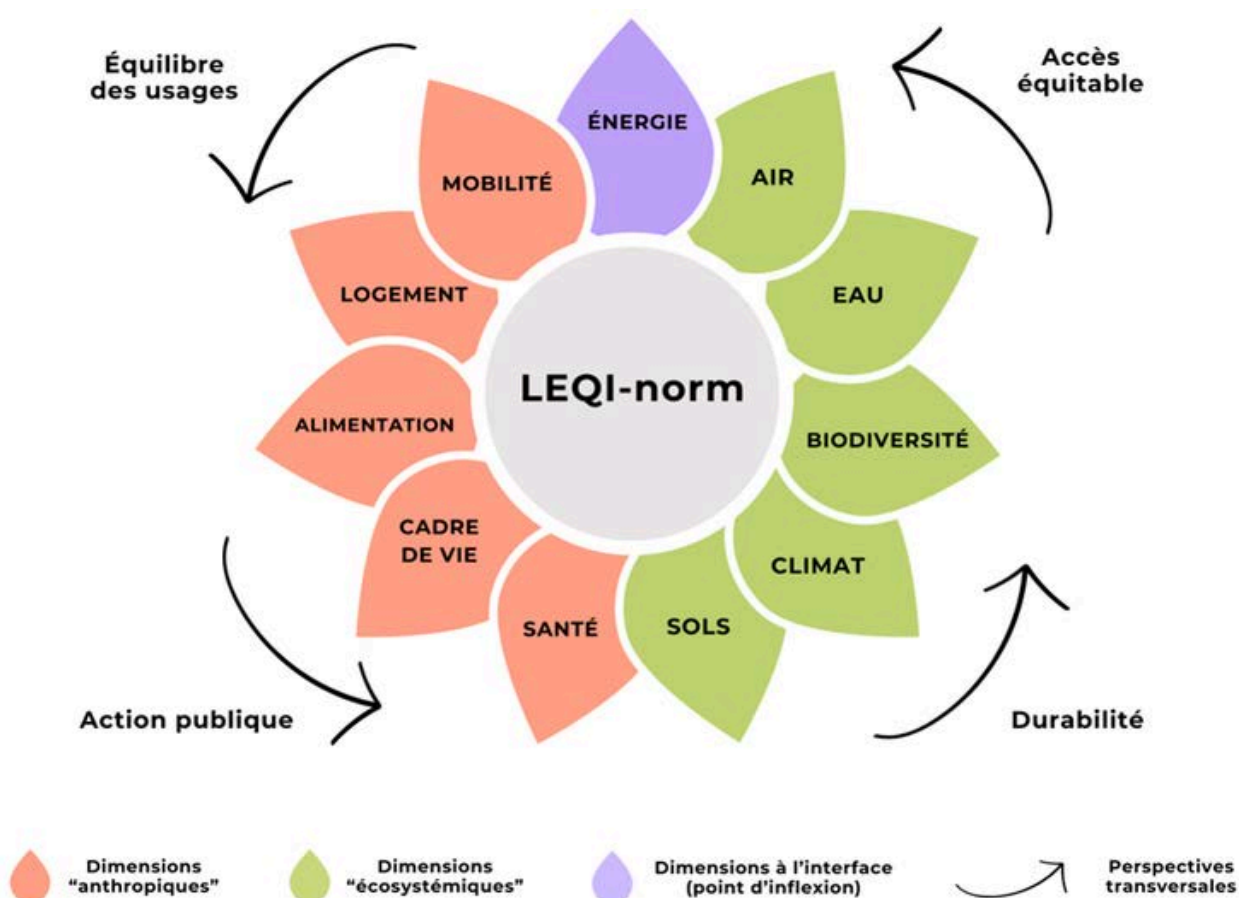
LES RESULTATS OBTENUS

Un indicateur composite structuré en 11 dimensions et 33 variables

Les travaux menés ont abouti à la création d'un indicateur composite, le LEQI-norm (Local Ecological Quality Index), qui intègre les spécificités locales dans la définition de ses critères clés. Il reflète la vision coconstruite par le groupe de délibération sur ce que devrait être un territoire de bonne qualité écologique.

► L'indicateur repose sur une architecture en trois sous-indices :

- Écosystémique (55 %)
- Anthropique (37,5 %)
- Interface énergie (7,5 %)

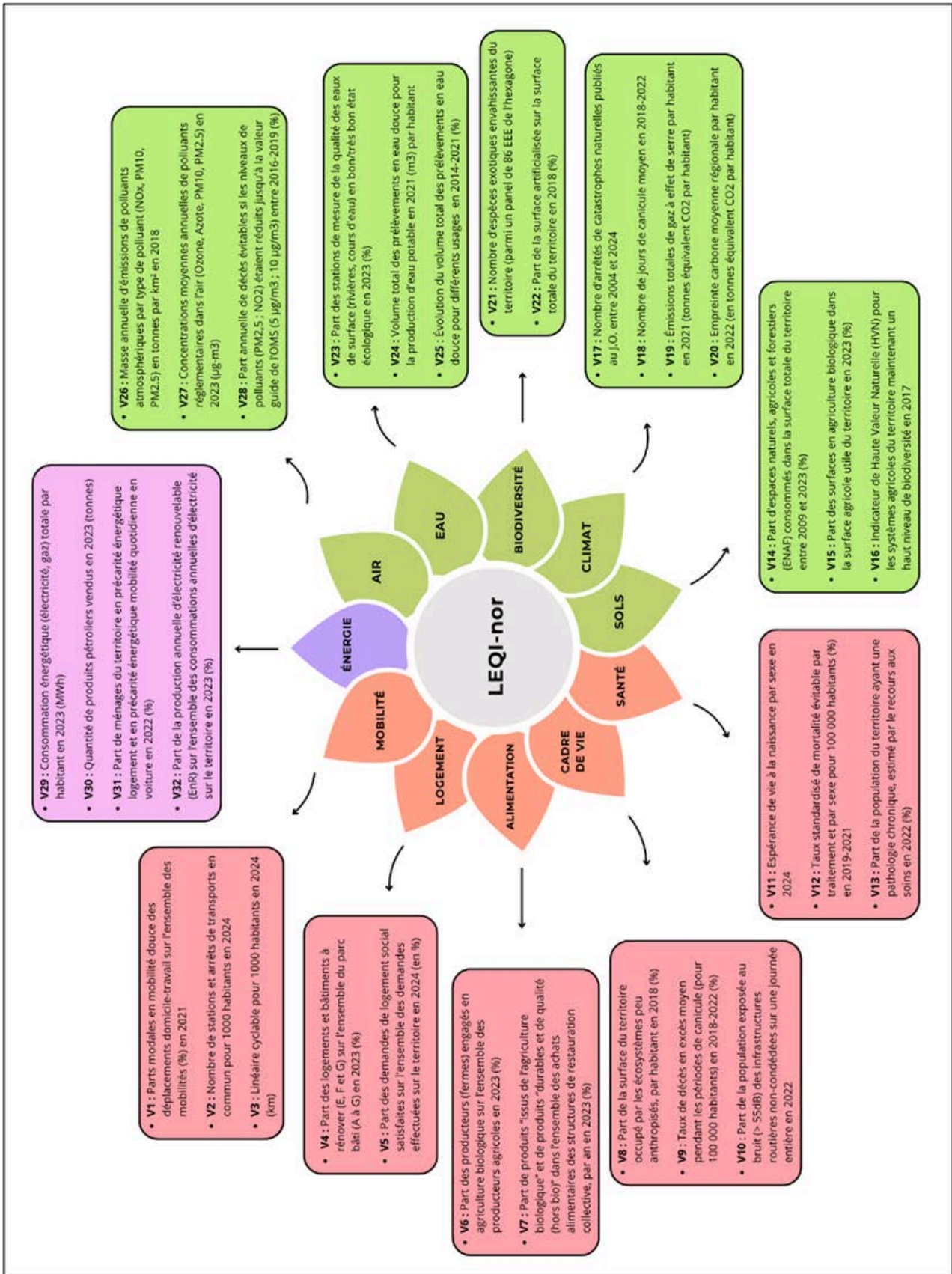


Source : Chaire EQAM, 2025

Chaque dimension a été déclinée en 33 variables, traduites par l'équipe de recherche en données statistiques comparables avec d'autres territoires normands et nationaux. L'indicateur comprend au total :

- 21 variables au niveau EPCI,
- 11 variables au niveau départemental,
- 1 variables au niveau régional (l'empreinte carbone).

La fleur des dimensions et variables du Leqi-norm.



Source : Jany-Catrice, Bouhier, 2025

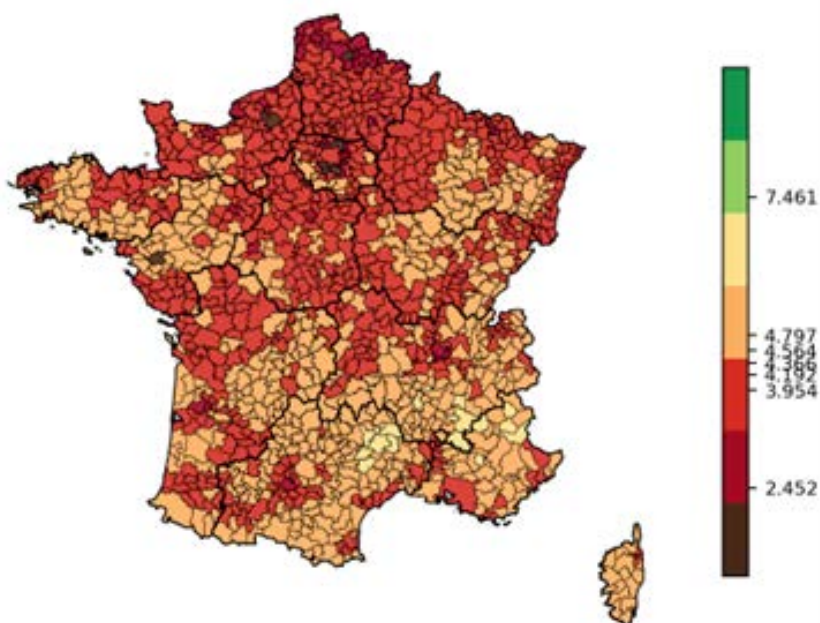
► Un indicateur normé, pondéré et orienté vers des cibles

Des objectifs d'augmentation ou de diminution des variables ont été définis, avec des seuils à atteindre à l'horizon 2035 et 2050. Les valeurs cibles correspondent à la perception, par les membres du CETSE, de ce qu'est un territoire de bonne qualité écologique. Elles peuvent être plus ambitieuses que celles établies par la Métropole dans le projet de Schéma de Cohérence Territoriale Air Énergie Climat (SCOT-AEC).

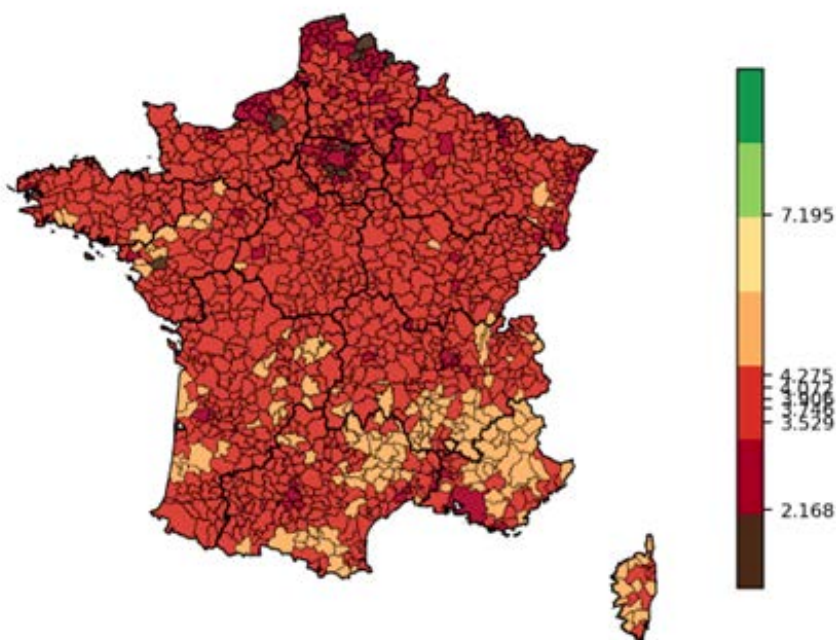
L'innovation majeure du LEQI-norm réside dans le principe suivant : « Refuser d'affecter la meilleure performance si la cible n'est pas atteinte. »

Leqi-norm : Indicateur de qualité écologique des territoires normands

Cibles 2035



Cibles 2050



Source : Jany-Catrice, Bouhier, Zotti

Légende : l'indicateur composite varie de 0 à 10.

Un indicateur permettant des analyses multithématiques et transversales

Les résultats permettent une **comparaison des territoires à l'échelle nationale et régionale**, entre les différents EPCI.

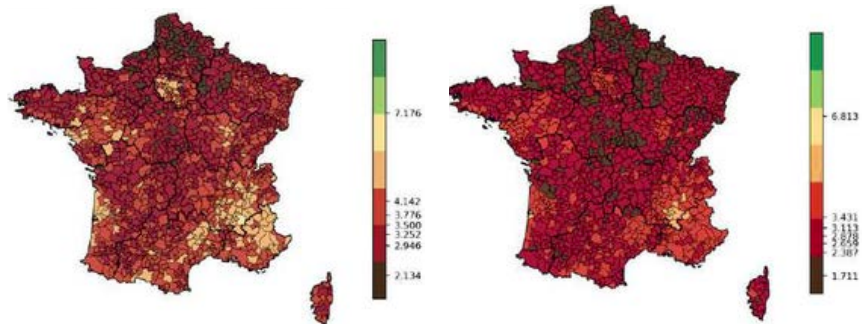
► Un indicateur décomposable de multiples manières

- selon les **cibles fixées pour 2030 et 2050**,
- selon les **sous-dimensions** (« anthropique », « énergie », « écosystémique »),

Sous-indice « anthropique »
du schéma de fleur du Leqi-norm



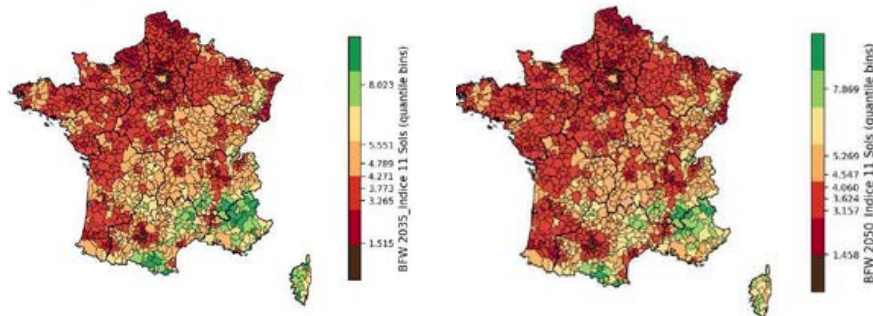
Le sous-indice « Anthropique » de l'indice Leqi-norm cibles 2035 (à gauche)
et 2050 (à droite)



Source : Jany-Catrice, Bouhier, Zotti

- selon les **dimensions** prises individuellement

Cartographies de la dimension « Sols » (cibles 2035 à gauche et cible 2050 à droite)

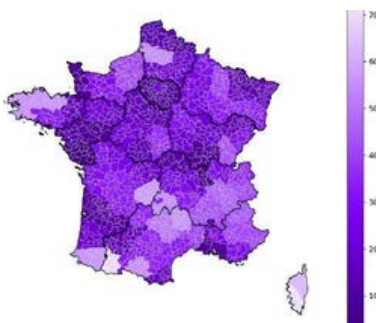


Source : Jany-Catrice, Bouhier, Zotti,

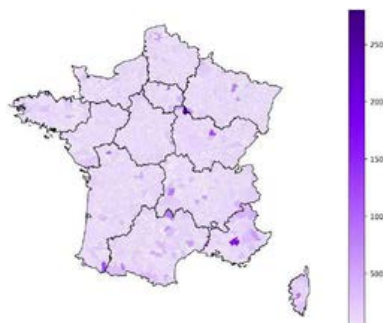
- selon **chacune des variables** prises individuellement

Cartographies des 3 variables composant la dimension eau (cibles 2035)

La variable brute 10-1 « Part des stations de mesure de la qualité des eaux de surface (rivières, cours d'eau) en bon/très bon état écologique en 2023 (%) »



La variable brute 10-2 « Volume total annuel des prélèvements en eau douce pour la production d'eau potable par habitant (en m3) » pour 2021



La variable brute 10-3 « Évolution du volume total des prélèvements en eau douce pour différents usages sur le territoire (%) » pour la période de 2014-2021



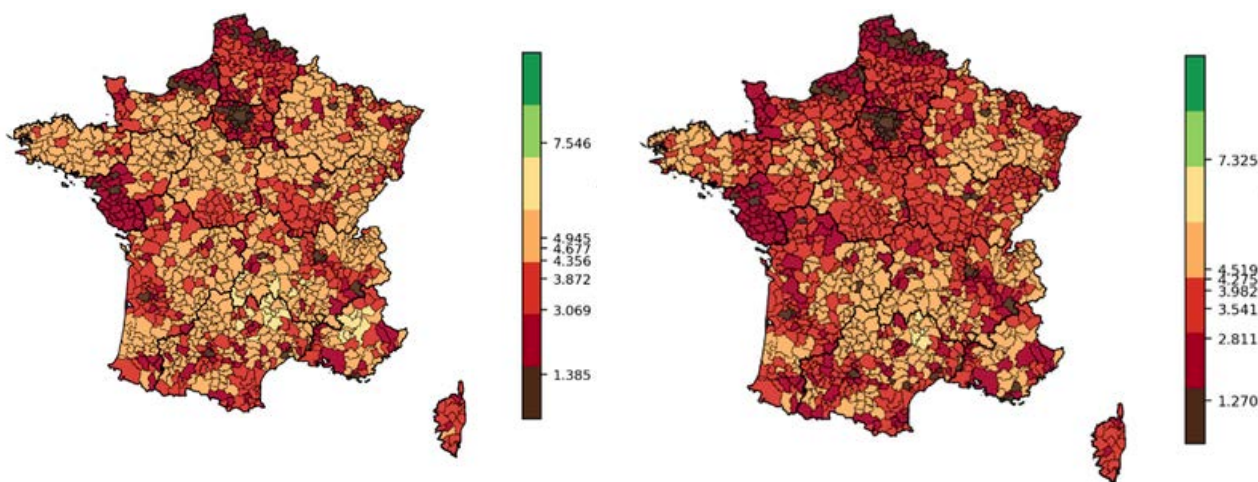
Source : Jany-Catrice, Bouhier, Zotti

► Un indicateur qui met en avant les pressions et les réponses

Cet indicateur composite comprend à la fois :

- des variables révélatrices de l'état du territoire (indicateurs de pression sur les écosystèmes et la population),
- et des variables traduisant la démarche de transition sociale-écologique engagée par la Métropole ou les actions des acteurs du territoire (indicateurs de réponse)

Le sous-indice « Pression/État » de l'indice Leqi-norm cibles 2035 (à gauche) et 2050 (à droite)

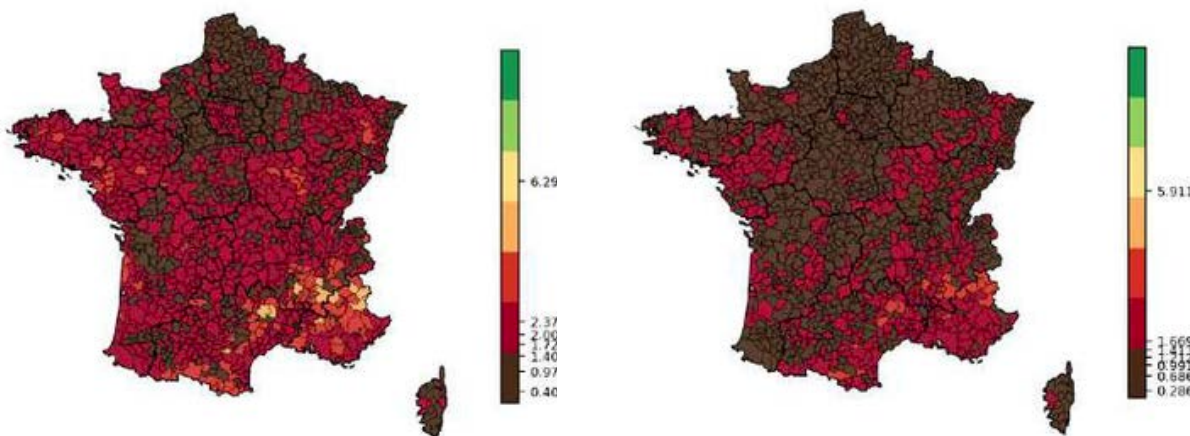


Source : Jany-Catrice, Bouhier, Zotti

Le sous-indice « Réponse » de l'indice Leqi-norm cibles 2035 (à gauche) et 2050 (à droite)

Sous-indice géom - BFW - Réponse 2035 (quantile contrast)

Sous-indice géom - BFW - Réponse 2050 (quantile contrast)



Source : Jany-Catrice, Bouhier, Zotti

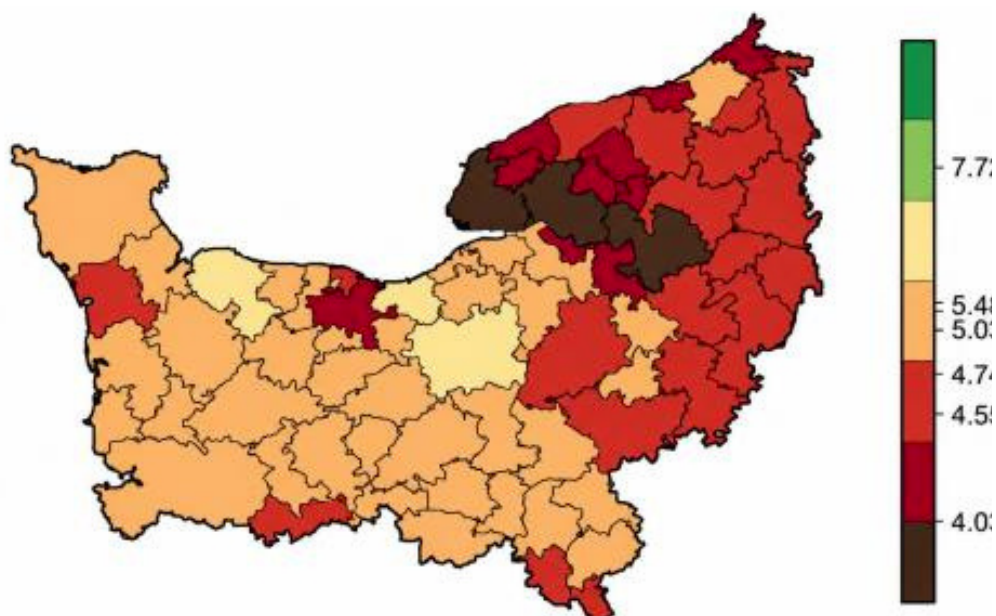
Un indicateur spécifique à l'échelle normande: le Leqi-norm/N

Malgré les interactions multiples entre le groupe délibératif et l'équipe de recherche, plusieurs contraintes ont conduit à s'éloigner du profil idéal de l'indicateur :

- recours à des proxys (substituts) éloignés de l'expression initiale,
- indisponibilité de certaines données à l'échelle nationale.

Pour pallier ces limites, l'équipe de recherche a proposé un second indicateur, encore plus fidèle aux travaux du groupe délibératif, mais applicable uniquement à la Normandie grâce à la richesse des données régionales : le LEQI-norm/N.

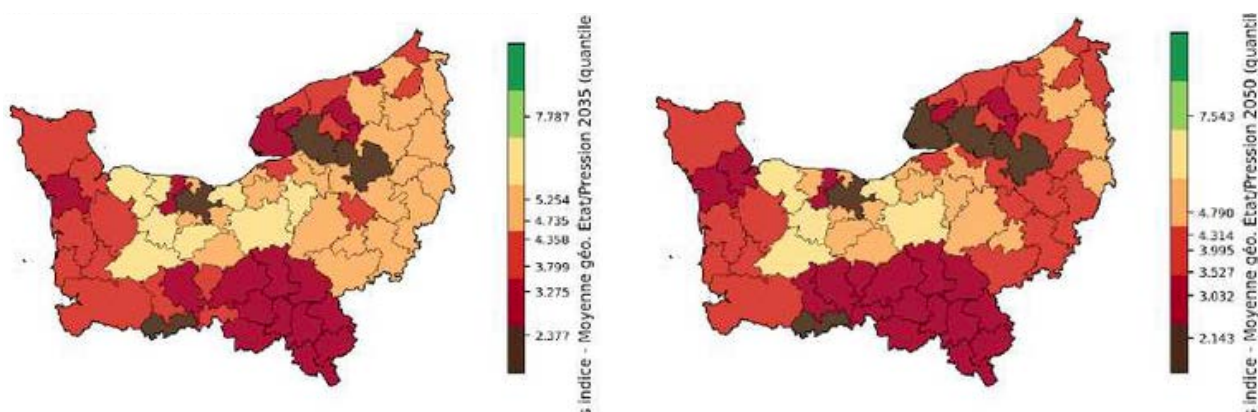
Le Leqi-norm/N - indicateur de qualité écologique des territoires normands, cibles 2035



Source : Jany-Catrice, Bouhier, Zotti

Cet indicateur est déclinable de la même façon que le Leqi-norm selon les différentes variantes

Le sous-indice « Pression/État », cibles 2035 (à gauche) et 2050 (à droite)



Source : Jany-Catrice, Bouhier, Zotti

Une première analyse des résultats

L'indicateur LEQI-norm permet :

- d'identifier les EPCI les plus en tension écologique,
- de distinguer pressions et réponses,
- de croiser écologie, niveau de vie et inégalités.

Sans surprise, les résultats montrent l'ampleur du défi pour l'ensemble des territoires de France métropolitaine afin d'atteindre une bonne qualité écologique telle que définie dans ce projet. Cela confirme la réalité de la crise écologique et l'urgence d'agir.

Les résultats révèlent également de **fortes inégalités entre les territoires**.

Le département de la Seine-Maritime et la Métropole Rouen Normandie, comme d'autres territoires français marqués par un **passé industriel important**, figurent souvent parmi les **territoires les plus en retard** pour atteindre les objectifs de 2035.

Cependant, l'analyse des **indicateurs de réponse** montre que les disparités reflètent aussi les **premiers effets des politiques menées par les collectivités**.

Les actions déjà engagées par la Métropole ont commencé à produire des évolutions positives.

L'indicateur constitue un outil précieux à pérenniser, car il permet d'examiner finement les différents critères d'analyse, de croiser les résultats entre eux ainsi qu'avec d'autres outils d'évaluation, et de suivre ces dynamiques dans le temps long.

Le CDD souhaite s'appuyer sur cet outil pour enrichir l'évaluation du futur plan d'action Air Énergie Climat du SCOT de la Métropole.

BILAN DU PROJET

Pertinence et nécessité de reconduire ce type de partenariat

Le partenariat entre le CDD et la chaire EQAM a démontré une pertinence démocratique, scientifique et opérationnelle dans la production d'un indicateur de qualité écologique territoriale. En associant expertise académique et participation citoyenne, il a permis d'expérimenter une nouvelle manière de construire des outils d'évaluation publique, fondée sur un véritable processus délibératif, structuré autour d'échanges argumentés, de confrontations raisonnées et de construction collective de critères partagés.

Sur le **plan démocratique**, la mobilisation de la diversité des membres du CDD a garanti la pluralité des points de vue et ouvert des débats essentiels sur la définition même de la qualité écologique. L'expérimentation a constitué un espace de **délibération citoyenne** où valeurs, arbitrages et représentations du territoire ont pu être discutés, mis en tension et progressivement clarifiés. Elle montre ainsi la capacité de la démocratie participative à structurer des outils d'analyse, en s'appuyant sur des processus où l'argumentation, l'écoute et la recherche d'un jugement collectif éclairé jouent un rôle central.

Sur le **plan scientifique**, la chaire EQAM a apporté rigueur méthodologique, maîtrise des données et cohérence statistique. L'indicateur produit est robuste, transparent et fondé sur des principes clairs : absence de monétarisation, sélection raisonnée des variables, cibles écologiques ambitieuses. La combinaison des savoirs scientifiques et citoyens a renforcé la solidité de l'outil.

Sur le **plan opérationnel**, l'indicateur constitue désormais un outil mobilisable pour la planification écologique métropolitaine. La Métropole prévoit de l'intégrer à sa démarche d'évaluation, confirmant son utilité pour le pilotage des politiques publiques. La démarche a également permis de structurer un langage commun entre institutions, chercheurs et citoyens, facilitant l'appropriation des enjeux écologiques et renforçant la capacité collective à agir.

La **nécessité de reconduire et d'institutionnaliser ce partenariat** repose sur plusieurs éléments : besoin d'outils partagés et légitimes, évolution rapide des données, importance d'arbitrages démocratiques continus, exigence d'une évaluation régulière des politiques publiques. Pour le CDD, cette collaboration a redynamisé les pratiques internes et renforcé son rôle dans le débat public, en affirmant la place des processus délibératifs citoyens dans la construction des politiques de transition.

Ce partenariat illustre la capacité à co-construire des outils d'évaluation à la fois rigoureux, légitimes et utiles, et confirme leur rôle stratégique face aux défis socio-écologiques à venir.

Le bilan de la participation du CDD dans le projet EMIQATEN met en évidence des apports déterminants pour la qualité du processus délibératif et la pertinence de l'indicateur produit, ainsi que plusieurs pistes d'amélioration pour renforcer de futures démarches.

► Apports du CDD

- Le CDD s'est distingué par un engagement constant et une forte capacité d'appropriation. Les membres ont montré assiduité, écoute et volonté de comprendre des notions complexes, permettant la formation d'une "communauté d'enquête fondée sur l'apprentissage mutuel".
- La diversité des profils a enrichi les échanges, évité une approche technocratique et renforcé la légitimité démocratique de l'indicateur. Cette pluralité a permis de confronter les représentations de la qualité écologique et d'intégrer des dimensions parfois absentes des démarches expertes.
- Le CDD a apporté une expertise collective solide, issue de son expérience des formats collaboratifs, qui s'est traduite par un pragmatisme, "un professionnalisme" et une vigilance méthodologique constants. Habitué aux arbitrages rapides et aux compromis, ses membres ont facilité l'avancement des travaux tout en démontrant une réelle capacité à dépasser les positions individuelles pour formuler des arbitrages collectifs. Cette maturité délibérative, fondée sur la construction de conventions partagées, a été décisive pour sélectionner les dimensions, hiérarchiser les variables et définir les pondérations de l'indicateur.
- Enfin, son ancrage territorial a permis d'ajuster la démarche aux réalités locales, d'identifier les enjeux prioritaires et de valider la pertinence des variables retenues.

L'expérience a également permis au CDD de décloisonner le travail en comités thématiques, ce qui encourage à faire évoluer son fonctionnement lors du prochain mandat.

► Mise en évidence de pistes d'amélioration

Le bilan de la démarche identifie plusieurs leviers :

- renforcer la préparation en amont grâce à des supports plus synthétiques ;
- mieux équilibrer les temps de parole pour garantir une participation équitable ;
- encourager davantage la controverse constructive, parfois atténuée par la culture du compromis ;
- diversifier socialement le groupe afin d'élargir la représentativité.

La participation du CDD a été un atout majeur pour la réussite du projet EMIQATEN. Les pistes d'amélioration ne remettent pas en cause la qualité du travail accompli ; elles constituent des leviers pour renforcer de futures démarches de co-construction.

Le CDD apparaît comme un acteur structurant, capable de combiner expertise citoyenne, ancrage territorial et capacité délibérative pour produire des outils d'évaluation écologique robustes et légitimes.

ANNEXE

LISTE DES PARTICIPANTS

Ce groupe était constitué de 23 personnes représentant 20 organisations :

STRUCTURES	PERSONNES
Agence pour le Développement Régional des Entreprises sociales et solidaires (ADRESS)	Nathalie BOITOUZET
Association pour la Protection de la Ferme de Bonsecours et de ses environs (APFB)	Isabelle Raymond et Gisèle SAWADA
Bouillons terre d'avenir	Christian DALMONT
Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Seine-Maritime	Annie JEANNE
Centre Régional Information Jeunesse de Normandie (CRIJ)	Elise HAZET
CFE-CGC	Gaétan DUBOIS
Chambre d'agriculture	Valérie GENOUVILLE
Citizens	Osia VASCONCELOS
Club Inné	Jean-Michel THOUVIGNON
Effet de serre toi-même	Malika SEHAKI et Guillaume GRIMA
Métropole Rouen Normandie (vice-présidente)	Sylvie Nicq-Croizat
France Nature Environnement Normandie (FNEN)	Francis BIA
La Luciline s'active	Flavien MOUSSET
Personnalité qualifiée	Myriam BLANCHARD
Personnalité qualifiée	Lucien BOLLOTTE
Résistes Ressourcerie	Alain GOUSSAULT
Rouen Respire	Pierre-Emmanuel BRUNET
Shifters Rouen	Camille ROMANIK et Romain SABY
THELEME	Jean-Pierre DEVARS
Zéro Déchet Rouen	Réjane TANGUY



Retrouvez l'actualité et l'intégralité des contributions sur la page Internet dédiée au CDD :

<https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/conseil-de-developpement-durable-de-la-metropole>

Des questions, des propositions, écrivez à:

cdd@metropole-rouen-normandie.fr

Mise en page et harmonisation de la contribution :

Claire MONTAY, Service participation et citoyenneté - MRN - 2026

